Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU)

Fondé en 2001, le Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU) regroupe 29 associations membres de l'ACPPU représentant près de 25 000 membres du personnel académique et professionnel dans toutes les provinces du pays.

Le SNACPPU relie les associations de l'ACPPU à l'ensemble du mouvement syndical par l'entremise du Congrès du travail du Canada (CTC). Cela renforce notre travail collectif en faveur de la justice politique, économique et sociale au Canada et à l'étranger.

Le CTC rassemble des dizaines de syndicats nationaux et internationaux, de fédérations provinciales et territoriales du travail et de conseils du travail communautaires qui représentent plus de trois millions de travailleuses et travailleurs. Les associations membres de l'ACPPU qui adhèrent au SNACPPU sont membres du CTC, ont accès à tous les services du CTC et sont reliées à d'autres syndicats et organisations syndicales dans tout le Canada.

L'adhésion au SNACPPU ne coûte que 0,955 $ par membre et par mois. Ce montant couvre également l'adhésion au CTC.

Les sections locales du SNACPPU peuvent nommer des membres pour participer aux conférences du CTC, aux programmes d'éducation et aux campagnes de défense d'intérêts politiques, et recevoir les publications et le matériel de recherche du CTC. Les sections locales du SNACPPU peuvent également adhérer à leur fédération provinciale du travail et à leurs conseils du travail locaux et de district.

Éducation syndicale

Le CTC organise des conférences nationales et offre une gamme d'ateliers et de cours couvrant notamment les sujets suivants :

- organisation politique
- campagne numérique
- traitement des griefs
- négociation collective
- santé et sécurité
- économie du travail
- équité en matière d'emploi
- histoire du travail
- questions mondiales

De nombreux cours du CTC font partie de programmes d'une semaine dispensés chaque année au niveau régional. Ces formations sont complétées par des programmes plus courts dans le cadre de séminaires de fin de semaine, organisés en collaboration avec les conseils du travail locaux.

Les membres des sections locales du SNACPPU peuvent également s'inscrire au Collège syndical du Canada, ce qui leur offre une chance unique d'apprendre avec des dirigeantes et dirigeants d'autres syndicats et d'autres régions. Le Collège syndical du Canada dispense des cours approfondis de niveau universitaire sur des questions liées au travail et aux droits des travailleuses et travailleurs au Canada.

Recherche et action politique

Le personnel de recherche du CTC fournit des analyses et des informations notamment sur les sujets suivants:

- sécurité de la retraite
- changement technologique
- politique d'éducation et de formation
- justice climatique
- équité en milieu de travail
- droit du travail
- accords commerciaux internationaux
- soins de santé
- économie

La direction et l'équipe d'action politique du CTC sont régulièrement en contact avec les représentantes et représentants du gouvernement pour veiller à ce que les intérêts des travailleuses et travailleurs soient pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Le CTC organise aussi des journées et des campagnes de lobbying au niveau national afin d'impliquer les dirigeantes et dirigeants des sections locales et leurs membres.

Relations internationales

Le service des relations internationales du CTC permet aux sections locales du SNACPPU d'être en contact avec plusieurs organisations internationales, notamment :

- Nations Unies (NU)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Confédération syndicale internationale (CSI)
- Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Grâce à ces affiliations, le CTC et ses syndicats membres participent aux efforts de sensibilisation au niveau mondial et soutiennent activement les luttes internationales pour les droits syndicaux et les droits de la personne.

Comités et groupes de travail

Le CTC compte plusieurs comités nationaux :

- Éducation
- Assurance-emploi
- Environnement
- Santé et sécurité
- Droits de la personne
- Affaires internationales
- Action politique nationale
- Pension
- Formation et technologie
- Transport
- Condition féminine
- Jeunes travailleuses et travailleurs

Le CTC a également mis en place des groupes de travail :

- Travailleuses et travailleurs autochtones
- Travailleuses et travailleurs de couleur
- Solidarité et Fierté
- Droits des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité

D'autres groupes de travail ad hoc sont nommés selon les besoins sur des sujets tels que l'équité salariale, l'équité en matière d'emploi, les services de garde d'enfants et le harcèlement et la violence en milieu de travail. Le SNACPPU peut nommer des membres à n'importe lequel de ces comités et groupes de travail, et les sections locales peuvent proposer des membres pour qu'ils soient considérés comme nos représentantes et représentants.

Gouvernance

Représentant plus de trois millions de travailleuses et travailleurs, le CTC tient une Assemblée générale tous les trois ans lors de laquelle les membres délégués élisent les dirigeantes et dirigeants; chaque organisation affiliée a le droit d'élire ou de nommer des déléguées et délégués. Entre les assemblées, le CTC est dirigé par le Conseil canadien, composé des présidentes et présidents de toutes les organisations affiliées au CTC, y compris le SNACPPU.

Fédérations provinciales et conseils du travail locaux

Chaque province et territoire dispose d'une fédération du travail reconnue par le CTC. Les sections locales du SNACPPU peuvent adhérer à leur fédération provinciale du travail. Chaque section locale du SNACPPU peut également adhérer à son conseil du travail.

Les fédérations provinciales du travail et les conseils du travail locaux aident à établir des relations de travail plus étroites avec les groupes syndicaux de votre collectivité et de votre province. Les fédérations provinciales fournissent des services et sont des alliés importants lorsqu'il s'agit de faire pression sur les gouvernements provinciaux.

Les conseils du travail locaux permettent d'établir des relations utiles avec d'autres groupes de travailleuses et travailleurs de la collectivité. Qu'il s'agisse de soutenir une grève locale, de faire pression sur les municipalités ou de coordonner des activités menées par des organismes provinciaux ou nationaux, les conseils du travail jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation et la formation de coalitions.

Les sections locales du SNACPPU ont pu faire des questions relatives à l'enseignement postsecondaire une priorité pour les mouvements syndicaux locaux et provinciaux grâce à leur appartenance à des fédérations provinciales et à des conseils du travail locaux. Dans de nombreuses collectivités, l'association du personnel académique est l'un des plus grands syndicats locaux du conseil du travail.

Pour en savoir plus sur le SNACPPU et sur la manière d'y adhérer, consultez le site www.nucaut.ca ou communiquez avec nous à l'adresse nucaut@caut.ca.